

M. Voss: Oui, et nous vendons des centaines de mille pièces de rechange tous les ans. Nous faisons de notre mieux pour prévoir la demande, mais vous savez ce qui arrive; nous sommes tous humains et nous commettons tous des erreurs. Il arrive parfois que nos revendeurs, en examinant la liste des pièces de rechange—et c'est peut-être arrivé à votre fils aussi—oublie, accidentellement et non volontairement, de commander une certaine pièce. On aurait dû commander des sections, mais on a oublié d'inscrire cela sur la commande et, lorsqu'on reçoit la marchandise, elles manquent.

Se tromper est humain et, comme nos employés sont humains, ils peuvent se tromper.

M. PASCOE: Je désirais poser certaines questions au sujet de l'achat de machines agricoles, mais je crois qu'on y a répondu. Je suis très heureux que M. Voss ait déclaré que la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles était une aide précieuse, surtout vu que le gouvernement y affecte la somme de 100 millions de dollars. La page 6 m'inspire une question qui a trait au coût de la main-d'œuvre. Vous dites qu'au cours de la période écoulée de 1949 à 1960, la moyenne a augmenté de 99.3 p. 100. C'est presque 100 p. 100.

M. Voss: Oui, monsieur.

M. PASCOE: Et que la productivité par heure-homme n'a pas augmenté dans la même proportion?

M. Voss: C'est bien vrai.

M. PASCOE: Je désire me renseigner à ce sujet. Si nous prenons le cas de la *Stelco*, la *Steel Company of Canada*, son rapport annuel tente d'établir ce que sont les facteurs qui entrent dans le coût de production et elle indique quelle partie du dollar de production a été absorbée par la main-d'œuvre et quelle partie par le matériel. Avez-vous un tableau de ce genre?

M. Voss: Non, nous n'en avons pas.

M. PASCOE: En avez-vous un qui indiquerait la proportion du dollar de production?

M. Voss: Nous avons cette analyse détaillée, et elle répondra à votre question à l'égard des cinq machines dont il a été question.

M. PASCOE: J'y trouverai ma réponse.

M. Voss: Oui.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Forbes, vous avez, je crois, certaines questions à poser au nom de M. Horner. Y en-a-t-il plusieurs?

M. FORBES: Je dois avouer qu'elles sont de caractère fort inquisiteur. Je les poserai aussi rapidement que possible. A la page 3, il est question d'un nombre d'employés. Combien d'employés l'I.H.C. a-t-elle maintenant? Combien au Canada? Le total est-il de 3,500 pour tout le Canada?

M. Voss: Actuellement, le total de nos employés au Canada est de 6,400 à 6,500. Il s'agit de toutes les catégories.

M. FORBES: Pourrions-nous ensuite savoir combien d'employés sont rémunérés aux taux de la convention syndicale, et combien touchent des appointements? Comment ces salaires ont-ils augmenté ou diminué au cours des années? Quel est le montant global versé aux employés touchant des appointements et aux employés rémunérés à l'heure?

M. Voss: Je crois pouvoir répondre à cette question. Permettez-moi de vous dire que la plupart de nos employés de bureau font partie de syndicats. C'est plutôt inusité, mais c'est la vérité. Les employés de bureau de nos usines sont représentés par des syndicats. On peut affirmer que, de façon générale, les appointements ont augmenté dans la même proportion que les salaires des ouvriers. Il n'y a pas beaucoup de différence. Vous pouvez le